

QUAND DES URPS SE RASSEMBLENT POUR DÉFENDRE L'EXERCICE DE PROXIMITÉ

La stratégie nationale de santé doit mieux intégrer les acteurs de santé de proximité. Face à un Pacte Territoire Santé qui les met totalement à l'écart, 7 Unions régionales des professionnels de santé communiquent d'une seule voix en région Rhône-Alpes. Comme un écho au Position Paper de la FNI « Les dessous du pacte territoire santé » publié au mois de mars.

Le 23 mars, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, était en visite à Lyon pour assurer la promotion du Pacte Territoire Santé. Elle s'est retrouvée avec, entre les mains, le communiqué de presse de l'association AURA, constituée par 7 Unions régionales des professionnels de santé de la région Rhône-Alpes, dénonçant les engagements du Pacte et ses conséquences sur l'offre de soins de proximité.

Les 33 000 professionnels de santé libéraux de la région Rhône-Alpes représentent le maillage le plus dense du système de santé : plus de 500 000 Rhônalpins soignés chaque jour, sur 6,2 millions d'habitants ! Avec leur amplitude de travail, ce sont eux qui présentent le plus de souplesse de fonctionnement, de disponibilité, et apportent la solution la plus économique pour les comptes publics. Et pourtant, ils ont l'impression de ne pas exister dans le Pacte Territoire Santé. Ils représentent pourtant 33 000 professionnels, au sein desquels les sept professions rassemblées dans l'AURA rassemblent 20 000 professionnels actifs (chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues et sages-femmes).

« Marisol Touraine avait promis de ne pas toucher au système libéral français : elle a tenu ses promesses sans prendre en compte tous les paramédicaux libéraux. Elle veut balayer le système en place et réorganiser la réponse aux besoins de santé sous l'angle du tout structure (hôpital hors les murs, maison de santé pluridisciplinaire, centre de santé). Ce nouveau système nous paraît dispendieux et onéreux », témoigne Lucien Baraza, président de l'URPS infirmiers de Rhône-Alpes. « Les infirmiers libéraux ont su organiser le territoire en un maillage très tenu, en assurant permanence et continuité des soins 365 jours par an, se déplaçant pour la modique somme de 2,50 €. Je défie toute structure d'en faire autant, ces mêmes structures nous suppliant de les délester le week-end et les jours fériés. Avec ce nouveau système, notre statut libéral sera irrémédiablement mis à mal, ce qui provoquera la fin des soins de proximité. La population souhaite être soignée chez elle et c'est là où l'on peut promouvoir un meilleur niveau de santé. Les infirmiers libéraux n'accepteront

pas de disparaître de la santé à domicile pour laisser leur place à un système déficitaire, ils ont fait la preuve de leur compétence. »

« Nous avons créé l'association AURA avec pour mission de fédérer ceux qui le souhaitent pour défendre l'exercice libéral de proximité, mais aussi pour mutualiser des espaces et des moyens de fonctionnements entre les différentes Unions et porter des projets qui nous permettent de mieux collaborer entre nous », explique Lucien Baraza. « Selon les professions, les URPS disposent de budgets de fonctionnement très disparates. Il nous est paru pertinent de nous regrouper pour partager certains frais de fonctionnement, mutualiser des locaux mais aussi un secrétariat, pour commencer... » Les URPS ont donc un siège sur un lieu commun avec un standard commun, mais chacune conserve son organisation et sa liberté d'action.

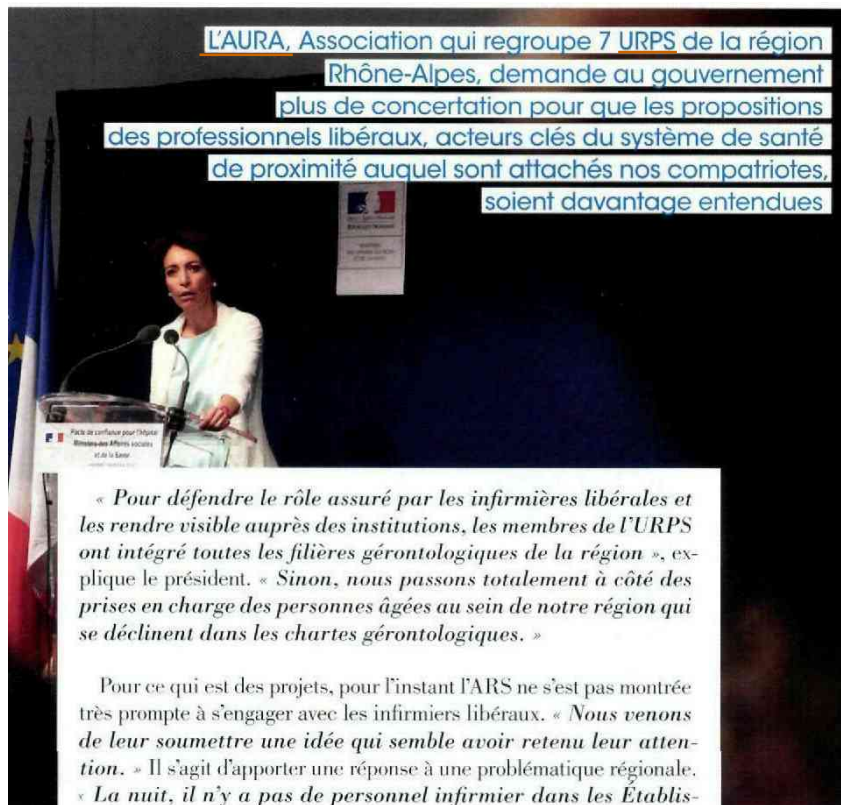
DÉSERT MÉDICAL NE SIGNIFIE PAS DÉSERT DE SOINS

Pour ce qui est des activités propres à l'URPS infirmiers de Rhône-Alpes, Lucien Baraza ferait un bilan mitigé. « Nous avons certes des relations constructives avec l'ARS, mais pour l'instant leurs projets ne nous intègrent que très peu. Et nous avons fort à faire avec la cinquantaine de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) qui sont en constitution dans notre région. Si, au départ, les MSP ont été présentées comme solutions aux déserts médicaux, clairement, certaines parmi les 50 projets ne rentrent pas dans cette catégorie. C'est devenu un argument électoraliste. Et nous y voyons le futur salariat des infirmières libérales que nous refusons. »

Dans ce combat, le président de l'URPS mise aussi sur la coopération permise au sein de l'association AURA. « Unis, nous sommes plus forts mais aussi nous allons superposer nos différentes cartes d'implantation des professionnels et faire la démonstration que désert médical ne signifie pas désert d'offre de soins. »

Vendredi 7 septembre 2012





Des projets, Lucien Baraza aimerait également en monter avec les autres professionnels de santé, notamment sur la prise en charge pluridisciplinaire des pieds diabétiques en coopération avec les pharmaciens, médecins généralistes, podologues. Des projets que l'AURA aura toute vocation de soutenir.

Objectif 2
Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé

Le Pacte Territoire Santé
12 mesures pour lutter contre la désertification médicale

Rhône-Alpes
8 débats départementaux
12 actions majeures

Sur la base d'un travail de synthèse de débats départementaux, Christophe Jacquinet, directeur de l'ARS Rhône-Alpes, valide 12 propositions d'actions majeures qui renforceront le Pacte Territoire Santé dans cette région.